

NUMERO	INTITULÉ	SENS DU VOTE
2023-05-01	Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) du Seignanx	Approuvée
2023-05-02	Constitution de provisions	Approuvée
2023-05-03	Attribution de participation scolaire École maternelle d'ONDRES	Approuvée
2023-05-04	Modalités de réalisation des heures complémentaires et supplémentaires des agents Titulaires et Contractuels de la commune d'Ondres	Approuvée
2023-05-05	Création de deux emplois non permanents d'Adjointes techniques territoriaux, suite à un accroissement saisonnier d'activité pour la saison estivale 2023. Article L.332-23 2° du code général de la Fonction Publique	Approuvée
2023-05-06	Création d'un emploi non permanent d'Adjoint territorial d'animation suite à un accroissement saisonnier d'activité pour la saison estivale 2023. Article L.332-23 2° du code général de la Fonction Publique	Approuvée

ONDRES, le 09 mai 2023.

Le Maire,

 Eva BELIN